

Prix Créateur d'entreprise dans l'artisanat

## Appel à candidatures

Communiqué par la Chambre des Métiers, le 22.05.2012

La **Chambre des Métiers** lance un appel aux candidatures pour la 2<sup>e</sup> édition du Prix Créateur d'entreprise dans l'artisanat. L'objectif de ce concours est de mettre en valeur les entrepreneurs qui ont décidé de se lancer dans l'indépendance et qui ont réussi à se distinguer par leur succès, leur concept innovant, l'originalité de leur idée, ou simplement par l'effet créateur d'emplois. Le gagnant du concours est récompensé par un prix d'une valeur de 5.000 euros offert par BGL BNP Paribas, partenaire de cette édition. La participation au concours est gratuite et ouverte à toute personne exploitant une entreprise artisanale ressortissante de la Chambre des Métiers, et cela depuis deux années au moins et cinq années au plus. Les dossiers doivent être déposés au plus tard pour le 21 septembre. La remise du prix aura lieu en novembre.

Réforme de l'enseignement

## Speaking english earlier?

Publié le 23.05.2012

Dans un avis sur la réforme de l'enseignement secondaire, la **Chambre de Commerce** milite pour une réforme en profondeur de l'enseignement des langues et pour une plus grande proximité écoles-entreprises. Selon elle, il faut notamment

mettre l'accent sur l'anglais dont elle estime qu'il est aujourd'hui enseigné trop tardivement :

« Le système actuel de l'apprentissage des langues exige que chaque élève maîtrise parfaitement au moins trois langues, l'allemand, le français et le luxembourgeois. Or, cet objectif est rarement atteint », constate-t-elle. Cet enseignement se fait au détriment de l'anglais, alors que, selon l'avis, cette langue est de plus en plus dominante « dans les relations diplomatiques et économiques internationales ». La Chambre de Commerce estime donc que l'enseignement de l'anglais débute trop tardivement dans le parcours scolaire. Elle propose aussi de privilégier une voie d'enseignement plus flexible, assurant seulement la bonne maîtrise d'une des langues administratives pratiquées au Luxembourg, tout en préservant le multilinguisme.

Université du Luxembourg

## Prête pour Belval!

Publié le 23.05.2012

« Nous pouvons aborder l'avenir avec optimisme », a résumé **Rolf Tarrach** à l'occasion de la présentation du rapport annuel 2011 de l'Université du Luxembourg. Cet avenir passe par Belval où l'institution doit s'installer dans les années qui viennent en respectant un calendrier dont les détails ont été confirmés. Selon le recteur, la faculté des Lettres (Lettres, Sciences humaines, Arts et Sciences de l'éducation) sera la première à s'implanter dans le sud du